

Charte EHS

*Engageons-nous ensemble, chaque jour,
pour atteindre nos objectifs :*

ZÉRO accident du travail,
ZÉRO maladie professionnelle,
ZÉRO accident environnemental
et **impact minimum** de nos activités.

Par l'adhésion aux principes suivants :

- **RESPECT** des réglementations ainsi que des standards Saint-Gobain,
- **EXEMPLARITÉ** sans faille dans tous nos procédés, nos produits et nos services, sur l'ensemble de leur cycle de vie,
- **PRÉVENTION** et réduction continue de tous les risques pour nos employés, intérimaires, sous-traitants, visiteurs, clients, ainsi que pour notre environnement,
- **DIALOGUE** continu, responsable et ouvert avec nos parties prenantes (collaborateurs, autorités publiques, riverains, clients, fournisseurs, ...).